

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 21 juin 2016

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 21 juin à 18h30, en présence de Mme CORRE (Adjointe aux affaires scolaires), de Claudine AUTRET, employée communale, des enseignants et des parents d'élèves élus.

Sont excusés : M VIGNON (Maire), M. LE MENS (Adjoint chargé des travaux), Mme GOURVÈS et M. SIMON (Enseignants), Mmes CUMUNEL, GOUEREC, GUILLOU, JAFFRES et LONGCHAMP (parentes d'élèves)

1- Situation prévue à la rentrée prochaine et mutations au niveau du personnel enseignant:

CM2 :	19	Daniel Gourmelon (3/4 temps) Nolwenn Prigent (1/4 temps)
CM1 :	21	Sylvie Boué
CE2 :	27	Gaëlle Gourvès
CE1 :	29	Céline Beaugendre
CP :	17	Martine Le Martelot
GS :	28	Véronique Bernier
PS2/MS :	26 (6 + 20)	Yann Simon
PS1-PS2 :	26 (13 + 13)	Adeline Poulmarch

Le total des élèves prévu est de 193, effectif légèrement en baisse par rapport à l'an dernier. Cette répartition n'est, bien évidemment, que provisoire, la définitive ne sera connue que le jour de la rentrée, des inscriptions ou des départs pouvant encore modifier ce projet.

Concernant l'enseignement de l'Anglais, Céline Beaugendre l'assurera en CP (45 mn par semaine) par échange de service, en CE1 (2 x 45 mn), Sylvie Boué assurera l'enseignement de l'Anglais en CM1 (2 x 45mn), Gaëlle Gourvès s'occupera de sa classe (CE2) et des CM2 (2 x 45 mn).

2- TAP et APC :

Voici l'emploi du temps qui sera appliqué à la prochaine rentrée scolaire, sans changement par rapport à l'an dernier :

Lundi, mardi et jeudi : cours de 9h à 12h, puis de 13h30 à 16h, 16h à 16h30 : TAP libres

A noter, **tous les mardis**, 1h d'APC, de 16h à 17h.

Mercredi : cours de 9h à 12h, puis garderie payante jusqu'à 12h30.

Vendredi : cours de 9h à 12h, puis de 13h30 à 15h. De 15h à 16h30 : TAP avec activités variées, les activités du vendredi toujours payantes (2€/semaine).

L'an prochain, des activités nouvelles pourraient être proposées en fonction des disponibilités de certains animateurs le vendredi après-midi.. Le projet Biodiversité avec les étudiants de Brest ne sera sans doute pas proposé car tous les élèves actuellement à l'école ont déjà pratiqué cette activité. Après une pause d'une année, il pourrait être de retour en 2017-2018.

3-Projet d'école :

Le projet a été rédigé et transmis à l'IEN pour validation. Il a été présenté au Conseil pour adoption.

En voici les grandes lignes :

Axe 1 : Ouvrir les élèves aux différents langages

Objectifs opérationnels :

* Contribuer à l'égalité de tous les élèves grâce à la diversité culturelle et artistique (Elaborer un portfolio du parcours culturel de l'élève, poursuivre l'initiation au théâtre, développer le langage en maternelle)

* Permettre à tous les élèves de maîtriser le niveau A1 en LVE, en essayant de glisser vers le niveau A2 (Parler en continu lors d'activités interdisciplinaires, correspondre avec une classe anglaise et préparer un voyage à Hastings tous les 2-3 ans, élaborer une programmation d'école et réfléchir sur le choix des 2 compétences qui doivent valider le niveau A2)

Axe 2 : Améliorer les résultats scolaires au regard des compétences du socle

Objectifs opérationnels :

* Répondre à la difficulté scolaire (Rendre les PPRE plus efficaces, aménager les exercices, les faire comprendre en partant d'une situation-problème, renforcer le suivi des élèves à besoins particuliers)

* Mettre en oeuvre une évaluation positive tout au long du parcours (Harmoniser les démarches d'évaluation au sein des cycles, mettre en oeuvre un cahier de progrès et des programmations inter-cycles en Français/Mathématiques/Découverte du Monde, construire un livret de progrès (suivi des apprentissages) commun aux 3 classes de maternelle)

* Favoriser l'intégration des plus petits et instaurer la confiance famille/école (Proposer une réunion de pré-rentrée dès juin pour les enfants non encore scolarisés, recevoir les futurs élèves avec l'un des parents dans la classe sur le temps d'accueil du matin en juin)

Axe 3 : Développer des pratiques pédagogiques attractives, innovantes et efficaces

Objectifs opérationnels :

* Savoir utiliser et faire utiliser les outils numériques, susciter l'intérêt des élèves, varier les supports (Développer l'équipement numérique dans l'école afin de faire évoluer les pratiques pédagogiques, renforcer la pratique des outils numériques dans toutes les matières, faire découvrir la programmation informatique)

* Améliorer la maîtrise de la langue française (Renforcer la place de la production d'écrit en écrivant tous les jours, pérenniser les pratiques innovantes d'apprentissage de la lecture)

* Développer une culture humaniste, partager une culture littéraire avec les familles, communiquer, développer la langue orale, réfléchir, questionner (Mettre en place à tous les niveaux de maternelle la pratique du "Contrat de Lecture", découverte, à la maison, d'un album qui sera ensuite présenté par l'élève à la classe)

Pour les APC, pas de changements, les horaires retenus pour l'an prochain seront identiques à cette année : le mardi, de 16h à 17h.

Les besoins en formation des enseignants s'orienteront vers une meilleure appropriation des aides à apporter aux élèves (PPRE,...) et la formation à l'utilisation des nouveaux outils numériques

3- Extension de l'école :

Le permis a été déposé. Si tout va bien, les travaux de la garderie et de la bibliothèque pourraient commencer au début de 2017 et l'achèvement des travaux interviendrait début 2018?

4- Travaux d'été :

La liste définitive sera transmise en mairie début juillet et l'ensemble des travaux demandés détaillé sur place en présence des employés communaux, comme chaque année.

Au programme cet été : l'isolation phonique entre les classes de CE1 et de CE2.

4- Questions diverses :

*Conseil d'enfants (v. compte rendu affiché)

* Voile scolaire : le Conseil Départemental a décidé de suspendre ses aides pour les séances de voile scolaire. L'an prochain, les 8 séances de voile habituellement pratiquées en CM1 devraient revenir aux parents à environ 12€

* A la demande de certains parents élus qui n'ont pas vraiment l'impression d'être les représentants de tous les parents d'élèves de l'école, une information avant les 3 conseils d'école sera diffusée. Ainsi, ceux qui le souhaitent pourront adresser leurs requêtes aux élus.

Bonnes vacances à tous

Rappel:La rentrée scolaire pour les élèves est fixée au jeudi 1^{er} septembre 2016

(Le traditionnel café de rentrée, initié par Animation Ecole, se tiendra dans la cour, entre 9h et 10h)